

publie légalement constaté, mais avec une indemnité préalable qu'elle paiera quand elle prendra possession, fût-ce plusieurs années après qu'elle aura mis le propriétaire dans l'impossibilité d'en disposer.

Art. 9. — Toute recherche d'état de bonne foi sur la voie publique antérieurement à la publication de la présente Charte, est interdite. Le même ouï est commandé à la police et aux citoyens.

Art. 10. — Le nettoyage des trottoirs est aboli, il est remplacé par le balayage jusqu'au milieu de la chaussée.

Art. 11. — Ceux qui ne voudraient pas exercer par eux-mêmes les droits qui leur sont conférés, pourront s'en dispenser en payant à la ville une indemnité par mètre.

Cette nouvelle contribution indirecte figurera au budget municipal sous la dénomination d'impôt anti-proportionnel.

Art. 12. — L'exécution de la présente Charte est confiée à la dignité des citoyens, qui comprendront cette grande vérité proclamée par une notabilité gouvernementale, que l'augmentation de l'impôt est un signe certain de l'augmentation du bien-être d'un peuple.

Art. 13. — La France payait 850 millions d'impôts, la voie publique était nettoyée aux frais de la ville; il est bien naturel que payant maintenant 2.300 millions, elle le soit aux frais des habitants.

Les Courses d'Helchin auront lieu le dimanche 2 août 1868, à trois heures.

On sait que ces courses, organisées depuis deux ans seulement, ont parfaitement réussi et bon nombre d'amateurs se rendront encore cette année à Helchin.

Voici un extrait du programme :

1^o Course au trot. — 235 fr. pont 50 francs au second arrivant et 25 francs au troisième, pour tous chevaux.

2^o Course d'amateurs. — Handicap (Gentlemen-Riders). — 400 fr. dont 250 francs au premier; 100 francs au second et 50 francs au troisième, pour chevaux servant bona fide comme Hacks ou Hunters.

3^o Steeple-Chase. — Handicap. 1000 fr. pour tous chevaux. — Entrée : 75 francs; forfait : 40 francs. — Les entrées au second. — Distance : 4000 mètres. — 15 obstacles.

4^o Prix des membres protecteurs (Course de Haies) Handicap. — 600 fr. pour tous chevaux. — La moitié des entrées au premier, l'autre moitié pour le second. — Entrée : 50 francs, moitié forfait.

Les engagements se feront chez M. Louis Devos, secrétaire de la société à Helchin, et chez M. Ernest Parent, rue de la Montagne, 81, à Bruxelles; comme suit :

Course au trot : jusqu'au 31 juillet, à midi.

Les trois Courses au galop : jusqu'au 12 juillet, à midi.

Les poids seront publiés le 28 juillet. Les lettres d'engagement devront être accompagnées du montant des entrées.

VILLE DE ROUBAIX.
COURS PUBLIC D'HISTOIRE NATURELLE
Lundi 13 juillet à 8 h. 1/4 du soir.
Le Cheval et l'Ane.
Recette: Alkermès de Florence.
Mercredi 15 juillet à 8 h. 1/4 du soir.
Le Mulet, le Chameau, le Lama.
Recette: Préparation du Caro-Folino.
Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

Dépêche commerciale
Liverpool, samedi 11 juillet.
Marché calme, mais ferme.
Ventes environ 10,000 balles.
Middling louisiana 11 1/2
Robert Funke et Cie.

COURS DE LA BOURSE
Du 11 Juillet 1868
cours de ce jour cours précédent
3 1/2 % 70 4 — 4 1/2 % 70 30
4 1/2 % 101 40 — 3 1/2 % 101 40

FAITS DIVERS
Le docteur E. Decaisne a communiqué à l'Académie de médecine un mémoire dans lequel il démontre, à l'aide d'un grand nombre de faits bien observés, les atteintes profondes que peut apporter à la santé des enfants l'usage prématuré du tabac à fumer. Parmi ses effets les plus ordinaires, il faut surtout noter une altération particulière du sang et le développement d'un goût très marqué pour les boissons fortes.

Nous empruntons ce qui suit à l'Événement :

Le spéculateur qui s'est brûlé la cervelle n'était pas un gros spéculateur à la Bourse comme l'a dit un journal, — souvent mal informé, — mais un des plus petits.

La première syllabe de son nom est Sal... Il était dans une bonne position. Il n'avait pas cependant, pour sa liquidation, la somme complète pour régler ses différences.

Il spéculait au parquet à la coulisse; les crieries et les menaces lui auront fait perdre la tête.

Il a pris toutes ses dispositions testamentaires une heure avant de se suicider.

L'idée de destruction était bien arrêtée chez cet homme, car il avait pris la précaution de se passer une corde au cou afin de pouvoir se pendre au cas où son pistolet aurait raté.

Nous avons rendu compte, hier, du duel de M. Eugène Norzy avec M. Henry Crémieu.

Ce dernier, quoique légèrement blessé, a dû garder le lit deux jours; le sang s'est épanché dans une partie éloignée de la blessure; le coup qui lui était porté paraissait devoir être mortel, et c'est grâce à la chemise un peu empesée qui a fait glisser le fleuret et à un effacement complet que le fer s'est arrêté sur l'os du milieu de la poitrine. Pour être dans la vérité en chroniqueur exact, nous dirons que M. Crémieu est complètement étranger au retard des six jours apporté dans le combat.

Hier, avant l'ouverture de la Bourse, une nouvelle scène de pugilat a eu lieu dans la coulisse. Un coulisier avait répandu des allégations malveillantes contre un de ses collègues et qui aurait pu porter atteinte à son crédit, bien qu'il soit trois fois millionnaire et plus riche que tous les coulisiers réunis.

Celui qui a recherché l'auteur de ces bruits diffamatoires l'a trouvé, et lui a administré une correction dont il gardera sans aucun doute souvenir.

Un duel devait avoir lieu aujourd'hui. Nous ignorons, au moment de mettre sous presse, si l'on s'est battu. Cela paraissait décidé hier soir, à onze heures, devant le passage de l'Opéra.

Le spéculateur lyonnais qui était la hausse de quelques millions de rentes, fermes, à primes et de diverses valeurs industrielles, part pour Lyon avec sa malle remplie de billets de banque.

Le Courrier de Lyon annonce qu'une souscription est ouverte dans cette ville en faveur de Mme de Lignières-Parmentier, nièce de l'homme célèbre qui a vulgarisé en France la culture de la pomme de terre, ce précieux aliment. La nièce de Parmentier est aveugle.

On écrit de Pesth qu'un tremblement de terre a eu lieu dans cette ville, dimanche 21 juin à 6 heures 40 m. du matin, à l'heure du départ du Prince Napoléon. A ce moment les habitants furent réveillés par plusieurs secousses successives qui durèrent environ dix secondes, et allaient du Nord-Ouest au Sud-Est. Les nouvelles que nous recevons de la Province signalent le même fait, à Jass-Berény, à la même heure, la population de cette ville a été vivement impressionnée par des secousses souteraines qui se sont reproduites successivement jusqu'à 8 h. 54 m. Dans cette localité, plusieurs maisons furent lézardées; au moment du tremblement de terre, il y avait à l'église de cette ville une nombreuse population réunie pour entendre la messe, et aux secousses ressenties par les assistants, tout le monde voulut fuir en même temps. Mais la porte de sortie était trop étroite pour recevoir au même moment, un flot d'êtres humains affolés de peur.

Deux femmes furent renversées et foulées aux pieds.
Les débats qui viennent d'avoir lieu au Corps législatif affirment de plus en plus le principe des assurances sur la vie.

Pour se convaincre d'ailleurs que ces institutions sont tout à fait entrées dans nos mœurs aujourd'hui, il suffit d'examiner les chiffres qui ressortent du dernier compte-rendu de la Nationale.

Cette Compagnie, qui est sans contredit la plus considérable de toutes les Compagnies françaises d'assurances sur la vie, a réalisé un tel chiffre d'affaires que son capital de garantie s'élève en ce moment à 83 millions.

Elle paie, en outre, à ses rentiers viagers, tous les ans, la somme énorme de 5 millions de rentes.

Enfin, la Nationale a distribué 4,808,052 fr. à ses assurés, participants, sur les bénéfices qu'elle a faits.

Nous appelons donc l'attention publique sur les combinaisons de la Nationale. Elles ont principalement pour objet : d'aider les pères de familles à fonder ou à augmenter le patrimoine de leurs enfants, tout en les faisant jouir eux-mêmes du dividende afférent aux primes versées — et de constituer des rentes viagères aux personnes qui veulent augmenter leurs revenus pour se donner plus de bien-être.

Prospectus et renseignements, chez MM. Deleffis et Decroix, agents généraux de la Nationale, à Lille.

KERMESSES.
Dimanche 12 juillet : Annapes. — Commines. — Erquinghem-sur-la Lys. — Fromelles. — Lesquin. — Saint-André à Lille et Lez-Lille. — Saint-Maurice (banlieue de Lille). — Thumeries. — Vendeville. — Willoms. — Pont-de-Canteleu.

Tribunaux.
Nous empruntons au Daily News de Londres les détails suivants qu'il envoie son correspondant de Berlin sur une affaire d'empoisonnement jugée à Posen.

On vient de juger à Posen, dit le correspondant du journal anglais, une de ces causes célèbres qui tendraient à faire croire que certains individus naissent entièrement privés de tout principe de conscience comme d'autres du sens de la vue ou de l'ouïe. Le procès lui-même n'a présenté aucune particularité intéressante, si ce n'est qu'il a établi clairement la culpabilité de l'accusé. Voici brièvement les faits :

Le nommé Wittmann, maître relieur, était accusé d'avoir empoisonné, dans l'espace de six ans, six personnes, à savoir : ses quatre femmes et deux enfants.

Wittmann avait travaillé autrefois, comme ouvrier, chez un nommé Pirsch, à Wollin, et y avait fait la connaissance de Marie Gehm, gouvernante de la maison; il revint à Wollin à la fin de 1859, et, peu de jours après son arrivée, le 1er janvier 1859, Pirsch, son ancien patron, mourut subitement, laissant toute sa fortune à Marie Gehm, qu'il avait instituée antérieurement sa légataire universelle. Wittmann s'établit à Wollin, et, en février 1860, il épousa Marie Gehm, qui, en outre de l'héritage de Pirsch, venait de recueillir une certaine somme d'argent dans la succession d'une tante frappée également de mort subite.

Deux garçons, Jean et Paul, naquirent de ce mariage. Mme Wittmann mourut subitement en 1862, laissant tout ce qu'elle possédait à son mari. L'aîné des enfants, atteint d'un mal mystérieux, mourut trois mois plus tard.

En juin 1863, Wittmann épousa sa deuxième femme, Charlotte Horh, qui avait quelque fortune. Elle fit un testament en sa faveur au mois de décembre suivant et mourut huit jours après.

En avril 1864, Wittmann épousa sa troisième femme, Augusta Kornotzky, qui était plus riche que la précédente. Son sort fut le même. Elle mourut au mois d'août, laissant sa fortune à partager entre son mari et sa mère.

Deux mois après sa mort, Wittmann épousa sa quatrième femme, la veuve Bose, qui était de beaucoup plus riche que les autres, mais qui avait un enfant de son premier mari. Cet enfant tomba malade le lendemain du mariage de sa mère et mourut deux ou trois jours après. La mère hérita de ce qui lui appartenait.

Wittmann quitta alors Wollin pour aller habiter Posen. Il est à peine nécessaire d'ajouter que la vie de la quatrième femme Wittmann ne se prolongea pas beaucoup; elle mourut en septembre 1866, ayant fait un testament en faveur de son mari deux ou trois mois auparavant. Wittmann, sous prétexte qu'elle était morte de choléra, s'était arrangé pour qu'elle fût enterrée dès le lendemain. Mais cette mortalité extraordinaire dans la même famille avait déjà éveillé l'attention publique; la police crut devoir intervenir, et les soupçons ne firent que s'accroître quand on apprit qu'aucun médecin n'avait été appelé auprès de la malade. Wittmann fut arrêté juste au moment où le convoi funèbre allait se mettre en marche, et l'inhumation du corps fut suspendue.

En faisant une perquisition dans la maison, on découvrit dans un coffre fermé à clef une quantité d'arsenic suffisante pour empoisonner cent personnes.

Le corps des trois autres femmes de Wittmann et des deux enfants furent exhumés et soumis à une analyse chimique. Le résultat fut le même dans les six cas; l'arsenic fut trouvé en proportions énormes, et il ne resta pas l'ombre d'un doute

que Wittmann n'eût empoisonné ces quatre femmes et les deux enfants.
Il a été déclaré coupable et condamné à mort.

Il n'est pas improbable, ajoute le correspondant, que cet homme ait commis huit meurtres au lieu de six, car la mort subite de Pirsch, lors de la visite de Wittmann, ainsi que celle de la tante de sa première femme, offrent des coïncidences extrêmement suspectes dans les circonstances ci-dessus relatées.

La REVUE DU MONDE CATHOLIQUE, RECUEIL POLITIQUE, SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE, paraît les 10 et 25 de chaque mois par numéro de 160 pages, soit quatre grands et beaux volumes par an avec tables, de 960 pages chacun par année.

SOMMAIRE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON :
Noire-Dame de Lourdes (4^e article) Henri Lasserre. — Les Filles de Jacques II. — Anna, (4^e article) M. de Romont. — Virginia ou Rome sous Néron (2^e article) J.-M. Villefranche. — La Serbie. Armand Ravelet. — Les Templiers (1^{er} article) L. de la Rallaye. — Revue de la quinzaine. Eugène Vuillot. — Chronique littéraire, Oscar Havard.

PARIS ET DÉPARTEMENTS :
Trois mois 9 fr. — Six mois 17 fr. — Un an 32 fr. — Un numéro 1 fr. 50.
Pour les abonnements de province perçus à domicile, 1 fr. en sus.
On s'abonne à Paris, chez Victor Palmé, libraire éditeur 25, rue de Grenelle-Saint-Germain; à Roubaix à la librairie J. Reboux, rue Nain 1.

ANNONCES
Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvree, 32.

Wasquehal,
hameau du Triez et du Noir-Bonnet
Le mardi 14 juillet 1868, une heure de relevée, en la forme du sieur Honquet, au Noir-Bonnet, M^e TACQUET procédera à la vente aux enchères publiques, d'un

MOBILIER DE MAISON
d'un avolement de ferme, de 2 vaches laitières et de récoltes en blé, avoine, hivernage et de fruits.
(Voir les affiches). 7965
Etudes de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, et TACQUET, notaire à Roubaix.

Leers-France
Au triez de Leers,
1. 6 MAISONS
ET 51 ARES 12 CENTIARES
de fonds et terre en potager et labour,
Divisés en 3 parties.

II. BEAU MOBILIER
Consistant en poêles, tables, chaises, horloges, armoire, buffet, commode, garde-robes, métier à tisser, lits et literies, faïence, vaisselle, batterie de cuisine, etc. Récoltes sur terre en blé et pommes de terre.

A VENDRE, par suite de décès.
L'an 1868, le lundi 13 juillet, il sera procédé par M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, en présence de M^e TACQUET,
1^o A une heure de relevée, en la demeure de Mme V^e Heyer, à la vente publique du mobilier et des récoltes.

2^o A 4 heures de relevée, en la salle de la mairie de Leers-France, à l'adjudication des immeubles ci-dessus désignés. 7939
Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvree, 32.

Capitaux à placer
SUR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE. 7598
Etude de M^e COURMONT, notaire à Lille.

A Vendre
pour entrer en jouissance immédiatement, en totalité ou en partie
UNE GRANDE PROPRIÉTÉ
sise à BONDUES,
à l'angle de la route impériale et du pavé de Linselles, contenant 3 HECTARES de fonds, jardin et labour, propre à un établissement industriel.

S'adresser à M^e COURMONT, notaire à Lille, rue d'Angleterre, 7. 7992

VILLE DE TOURCOING
RUE DE LA MALGENSE,
au domicile de M. Auguste Bouchart,
VENTE
par suite de la faillite Bouchart-Réquillart
DE TOUT UN TRÈS-BEAU
MOBILIER

Consistant en :
Tables, chaises, commodes, armoires, toilettes, glaces, tapis, table de nuit, pendule de cheminée, foyer, cuisinière, garde-robe, bois de lit, literies, vaisselle, batterie de cuisine et une infinité d'autres objets.
Le mardi 14 juillet 1868, à neuf heures

du matin et deux heures de relevée, M^e POLLET, commissaire-priseur à Tourcoing, procédera à cette vente, à la requête de M. RUFFREY, receveur de rentes au même lieu, syndic définitif à ladite faillite. 7996

Société Humbert & C^{ie}
A Vendre
pour cause de liquidation, par adjudication volontaire, le lundi 3 Août 1868, 2 heures de relevée, en l'une des salles de l'établissement,

LA FILATURE DE COTON
de GAMACHES, (Somme).
possédant 32,000 broches, mise en mouvement par une force de 300 chevaux environ, avec de grandes dépendances, comprenant :

un ancien moulin à blé, plusieurs maisons d'ouvriers, des prairies et des terres à labour.
La contenance totale est d'environ 12 hectares.

S'adresser pour visiter l'établissement, à M. Humbert, l'un des associés.
Et pour les renseignements, savoir :
1^o à Abbeville, à M. PATELON, notaire; 2^o à Amiens, à M. SILLIE, rue des Jacobins n^o 7; liquidateur;
3^o à Gamaches, (Somme), à M^e DEVIKES, notaire;

Et à M^e LAMOTHE, notaire, dépositaire des titres de propriété. 7969

TERRAIN À VENDRE
A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Époule, et propre à bâtir.
S'adresser à M^e Duchange, notaire, rue Neuve. 7782

Grands Terrains
A VENDRE
A proximité du centre de Roubaix, du canal et des eaux de la Lys, propres à tous établissements industriels et d'autres pour maisons de campagne.
S'adresser au bureau du journal. 7622

Maisons à vendre ou à louer
A vendre ou à louer plusieurs maisons à usage de rentiers et de marchands.
S'adresser à M^e J.-B. Catel, au Blanc-Sean. 7835

A vendre ou à louer
un PEIGNAGE MÉCANIQUE composé de sept peigneuses avec les préparations.
S'adresser à Roubaix, rue Neuve n^o 54. 8767

Filature à louer
A louer, avec force motrice, chauffage, et éclairage, une filature de laines, composée comme suit : deux assortiments de machines de préparations, quatre mille broches en métiers revendeurs et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état.
S'adresser rue du Grand-Chemin, 108. 7783

A Louer
pour le 1^{er} octobre prochain,
deux MAISONS, situées rue Neuve, 13 et 15, ensemble ou séparément.
S'adresser rue du Grand-Chemin, 20. 7843

Atelier à louer
A louer, avec force motrice, chauffage et éclairage, un atelier pouvant renfermer au minimum 180 métiers à tisser avec leurs préparations.
S'adresser rue du Grand-Chemin, 108. 7784

A Louer
rue du Chemin de fer, à l'entrée de la rue St-Etienne, une JOLIE MAISON avec jardin, propre à un rentier.

A Louer
rue des Lignes n^o 12, une MAISON convenable à différents genres de commerce, dépôt de tissus ou matières premières. 7159

Maison à Louer
rue Pellart, n^o 25.
On donnerait sur demande de la force motrice. — S'adresser même rue n^o 23. 7857

Maison à Louer
Grande maison avec porte-cochère, écurie, remise, cour et jardin, à louer, rue des Fabricants n^o 54.
S'adresser à M. Leclercq-Dupire, rue Pauvree. 7863